

■ **Fondation Henri de Groot**, à Lausanne, CH-550-1022646-3, venir en aide aux personnes handicapées ou inadaptées (FOSC du 28.09.2004, p. 14). Amman Claude n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux, toutefois avec le président ou le vice-président: Bataillard Philippe, de Duillier, à Lausanne, et Gaudard Jean-Pierre, de Lausanne, au Mont-sur-Lausanne. Réviseur: Lauffer René, de Zauggenried, à Lausanne. Complément. Le conseil se compose de 5 à 7 membres.

Journal no 10017 du 24.08.2007
(04088112 / CH-550.1.022.646-3)